

BIACHE

@clis



n°55

juillet-août 2025



Le mot du Maire



Chères Biachoises, Chers Biachois,

Que vous partiez ou non, profitez de ces vacances méritées pour passer de bons moments en famille, en rechargeant vos batteries et en vous aérant l'esprit.

Pour celles et ceux qui resteront dans la commune, la Municipalité prépare activement cette période estivale pour proposer de multiples activités à notre jeunesse.

Cette année encore, une soixantaine de jeunes sera recrutée durant les vacances d'été, pour accueillir environ 500 enfants au sein de notre centre de loisirs, sous la direction de Karine COMBLE, Cindy COUSSIN, Marianne SIBERNA, Raphaëlle PRETERRE, Margaux SAVARY, Sophie FAUVEAUX, Mathilde GAWEL et Chloé YARD.

Certains seront affectés aux services généraux, services techniques, bibliothèque, accueil mairie, cantine, garderie, d'autres intégreront les centres de loisirs municipaux.

Pour la plupart d'entre eux, ce premier contact avec le monde du travail représente une expérience intéressante et leur apporte un argent de poche non négligeable.

Je vous souhaite à tous, étudiants, jeunes, enfants, retraités, actifs professionnels ou encore bénévole d'associations, un très bel été chargé de plaisir, de retrouvailles, de repos, et bien sûr de joie de vivre!



Au plaisir de vous rencontrer

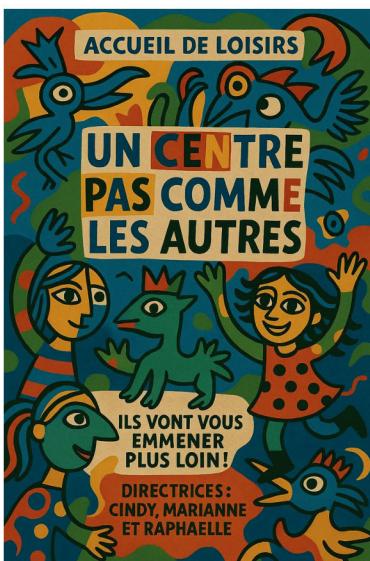
Le Maire

Hervé NAGLIK



Le mot de la Directrice de l'accueil de loisirs

En tant que Directrice du service jeunesse depuis maintenant de nombreuses années, je tiens à remercier sincèrement Monsieur Le Maire pour la confiance qu'il m'accorde en me confiant la gestion des accueils de loisirs de notre commune. Cette marque de reconnaissance me touche particulièrement et m'encourage à poursuivre mon engagement avec rigueur et enthousiasme au service des enfants et des familles. Soyez assuré de ma détermination à mener à bien cette mission, en veillant à la qualité de l'accueil, au bien-être des enfants et au respect des valeurs qui nous sont chères. Je tiens à souligner la qualité exceptionnelle de ma collaboration avec mon adjointe Cindy. Nos échanges sont fluides, fondés sur une confiance mutuelle, un respect professionnel constant et une excellente complémentarité. Cette année, les thèmes pour les accueils de loisirs sont en juillet : « Un centre pas comme les autres » avec les directrices Marianne pour les maternelles et Cindy pour les primaires. Pour août : « Partons faire le tour de France » sous la direction de Karine. Nous sommes prêts à accueillir vos enfants pour des vacances inoubliables...



Infos communales

Prévention canicule La Municipalité propose le passage d'un agent communal en juillet et en août, au domicile des personnes âgées de plus de 80 ans, qui en font la demande.

S'adresser en mairie au 03 21 50 07 27

Fermetures estivales

Durant la période estivale, la bibliothèque sera fermée du 28 juillet au 29 août. Réouverture lundi 1er septembre. L'Agence Postale Communale sera fermée uniquement la semaine du 11 au 16 août, réouverture aux horaires habituels dès le lundi 18 août.



ANIMATIONS



Concert d'été du 31 mai 2025



Énorme succès pour le concert d'été. Plus de 3500 personnes ont investi la place de la mairie samedi soir. En première partie, KERISTOFF et Mad'moisselle AGATHE ont tout de suite mis l'ambiance. A ensuite suivi l'équipe "Totalement 80's" avec Jérôme ANTHONY, animateur, Francky VINCENT, OTTAWAN, Plastic BERTRAND, Pauline ESTER, Phil BARNEY, PARTENAIRE PARTICULIER, et Joniece JAMIESON qui se sont succédés sur la scène. Serge LOBRY remercie le comité des fêtes pour la buvette, Samuel DUPONT, MAMMA LIA, la confiserie BINCE et le Comité des Œuvres Sociales de la mairie pour la partie restauration. Merci au service technique pour leur investissement et merci au public d'être venu nombreux malgré la finale de la Coupe d'Europe de football remportée par le Paris SG. Rendez-vous l'année prochaine.





ASSOCIATIONS

LUNDI 14 DE 11H30 À 18H
PARC DELESTRAINT
derrière l'église St-Pierre

Festivités du 14 juillet

Structures Gonflables

Restauration & buvette

Animation musicale

Organisées par le Comité des Fêtes

BIACHE-SAINT-VAAST

FORUM DES ASSOCIATIONS

De toutes les assos !
Animations
Buvette
Photobox
Mini Golf 8 trous

14H À 18H30

SAM. 30 AOÛT

COMPLEXE SPORTIF EMILE HURE RUE GAMBETTA



Informations générales



Message de la Paroisse Saint Vaast Vallées de Scarpe et Sensée

Inscriptions pour le catéchisme :

- Samedi 6 septembre de 10h à 12h à l'église pour :
- les enfants nés en 2018 pour Graines de Parole.
 - les enfants nés en 2017 (ou en CE2) ainsi que tous les enfants nés de 2014 à 2016.

Rentrée du caté :

- Mercredi 10 septembre à l'église à
- 14h30 pour les 6^{èmes}, Profession de foi en 2026
 - 15h pour la catéchèse de l'enfance (CE2-CM1 et CM2).

Bonnes vacances à tous !

L'application CENTOACCESS remplace CENTOLIVE



L'application CENTOACCESS remplace désormais l'application CENTOLIVE. Retrouvez toutes les dernières informations sur la nouvelle application et d'ici peu, le calendrier des festivités. Vous la retrouvez sur l'Apple Store ou encore le Google Playstore gratuitement.



CULTURE et MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Hommage à la résistance au parc du Général DELESTRAINT : le mardi 18 juin 2025, la municipalité de Biache-Saint-Vaast, par l'intermédiaire de la Commission "manifestations patriotiques", a organisé une cérémonie de commémoration de l'Appel historique lancé par le Général de Gaulle le 18 juin 1940 depuis Londres.

Réunis au parc du Général Delestraint, élus, habitants, porte-drapeaux et représentants des associations patriotiques ont rendu hommage à ce grand homme de la Résistance française. Le lieu était plus que symbolique: le général Charles DELESTRAINT, figure emblématique de la Résistance et premier chef de l'Armée Secrète, arrêté par la Gestapo et mort en déportation, incarne l'esprit de courage et de sacrifice que cet appel a fait naître chez tant de Français. Un hommage a été rendu également à M. René LIETARD.

Dans son discours, Daniel VANDERKELEN, Président ACPG-CATM-OPEX et Veuves de guerre, a rappelé le contexte dramatique de cet appel, lancé alors que la France vivait une des heures les plus sombres de son histoire. Malgré la défaite militaire, la voix du Général de Gaulle a semé l'espoir et l'idée que la lutte devait continuer, que la liberté n'était pas morte.

Cette cérémonie fut un moment de recueillement et de transmission, rappelant à chacun que la liberté et la démocratie sont des biens précieux que nous devons entretenir et défendre chaque jour.

Le dépôt de gerbe et l'interprétation de la Marseillaise ont ponctué cet hommage solennel, empreint d'émotion et de respect.



Concours de dictée : Belle réussite du concours de dictée à la salle Jean MOULIN, mené de main de maître par M. Christian LELIEVRE, Champion de France d'orthographe, et Champion de dictée des Amériques-Québec, qui a rassemblé une cinquantaine de participants. Bravo à notre Jeune Biachoise Léonie VINCHON pour la partie junior, aux 3 gagnantes pour la partie amateur et enfin aux 2 professionnels dont une participante qui a atteint l'excellence avec un zéro faute. Remise de récompenses avec M. le Maire Hervé NAGLIK et l'Adjointe à la Culture Véronique LARDIER DUMARQUEZ.





CULTURE



SOCIAL

Organisé par la Commission Culturelle et l'Association Arts et Expressions

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 14h à 18h
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 10h à 18h

Salon de L'artisanat et des Métiers d'Arts

BIACHE-SAINT-VAAST SALLE JEAN MOULIN
Entrée gratuite, buvette

Peinture, poterie, bijoux, coutellerie, décoration, sacs à main, céramique, bois ...



ANIMATIONS

AU PALAIS DU GONFLABLE

VOUS ATTEND DU 5 JUILLET AU 31 AOUT TOUS LES JOURS AU PARC DE LA FLANERIE DE 14H00 à 18H30

Présence food truck sucré, où vous pouvez retrouver Chichis, Croustillons, Crêpes, Gaufres, Beignets, Glaces, Granita

ENTRÉE 10€ ILLIMITÉ

1 JUNGLE BABY 2 PARC ANIMAUX 3 VENTRILUSSE REQUIN 4 CIRQUE BABY 5 CIRCUS TOBOGGAN 6 PARCOURS ZOO 7 BATEAU PIRATE 8 SAFARI WORLD 9 OCÉAN 10 PIRATE TOBOGGAN 11 CIBLE 12 LICORNE

INFOS ET RÉSERVATIONS 06 32 42 13 15 lalain.branden@gmail.com

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

REPAS DES AÎNÉS

Le Jeudi 29 mai 2025, beau succès pour le repas des aînés à la salle Jean MOULIN. 190 personnes ont répondu présentes, repas gastronomique et bonnes saveurs, petit verre de vin, desserts savoureux. Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie en musique avec la présence de Sandy SIMS et du duo PAM et STAN.

Hervé NAGLIK entouré de son équipe municipale était présent à ce traditionnel repas. Au cours de celui-ci, le Maire accompagné de Cathy VERDEZ, Adjointe aux aînés a remis un bouquet de fleurs à la doyenne Mme Maria WYZYKOWSKI, âgée de 93 ans, et une bouteille de champagne au doyen M. Victor FLORENT, âgé de 93 ans également.

Mme Rose-Marie LEROY qui fêtait son anniversaire ce jour-là a reçu une surprise pour cette l'occasion un joli bouquet de fleurs.

Monsieur le Maire a remercié les prestataires Samuel DUPONT et son équipe ainsi que l'atelier AZRA, HYPER U et la boulangerie LEMAÎTRE.

Pour clôturer cette magnifique journée, la municipalité a offert aux personnes présentes une rose, un vase fleuri et une bouteille de vin. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !





JEUNESSE ET ECOLES

LA CRÈCHE LES JOYEUSES FRIMOUSSES COMMUNIQUE

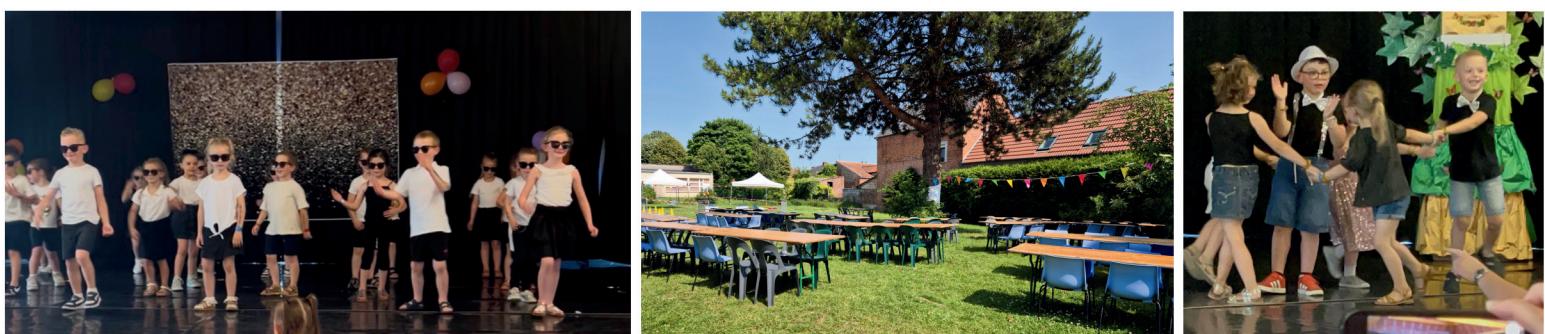
Chers parents, c'est bientôt la première entrée à l'école de votre petit bout et vous ne savez pas comment le faire garder le mercredi et les vacances scolaires ? La crèche des joyeuses frimousses de Biache-Saint-Vaast vous propose des places en périscolaire jusqu'à l'âge de 4 ans.

LES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MATERNELLE COMMUNIQUENT

Ce n'est pas le risque orageux qui aurait pu annuler la traditionnelle kermesse de l'école Maternelle Charles Perrault ! L'équipe Enseignante et les DPE ont su adapter leur organisation pour garantir la sécurité de tous, en déplaçant l'événement à la salle Jean MOULIN.

Ambiance champêtre sur le côté de la salle, décos autour des arbres et de la scène, jeux sous les tonnelles, sonorisation digne des plus grands événements, et des danses parfaitement exécutées par les enfants : tous les ingrédients étaient réunis pour une kermesse pleinement réussie. Les enfants et leurs maîtresses nous ont offert un véritable voyage à travers le temps.

Madame PRUVOST, représentante des DPE, profite de l'occasion pour annoncer son départ de l'école maternelle vers l'école primaire dès septembre prochain. Elle tient à remercier sincèrement Madame MOGUET ainsi que l'ensemble de l'équipe Enseignante pour la confiance accordée au cours de ces huit années :
« Ce fut un réel plaisir de partager toutes ces années et manifestations avec l'équipe enseignante. La collaboration entre les deux parties est un véritable gage de réussite ! »



Remise des dictionnaires et clés USB aux élèves de CM2

Le lundi 16 juin, les 59 élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire français-anglais ainsi qu'une clé USB en guise de cadeau de fin d'année, marquant leur passage prochain au collège. Cette remise symbolique s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire et des membres de la commission École et Jeunesse, venus saluer et féliciter les futurs collégiens pour leur parcours en école primaire.





JEUNESSE ET ECOLES

Bons d'achat aux collégiens et lycéens

Comme chaque année, la municipalité offre aux collégiens Biachois un bon d'achat de 35€ à dépenser dans les commerces de la commune.

Ces bons seront à retirer en mairie à partir de mi-juillet. Pour les élèves inscrits au collège de Biache-Saint-Vaast, il leur suffira de se présenter en mairie munis de leur carte d'identité. Pour les élèves inscrits dans un autre établissement, ils devront se présenter en mairie avec un certificat de scolarité, carte d'identité et justificatif de domicile.

Pour les lycéens, un bon d'achat de 50€ leur sera remis en septembre dès réception de leur certificat de scolarité selon les mêmes modalités que les collégiens.

La bourse de 150€ aux étudiants

Cette bourse est renouvelée également et sera allouée aux étudiants Biachois âgés de moins de 25 ans ayant effectué un seul redoublement ou un seul changement d'orientation pendant leur cursus d'enseignement supérieur. Ils devront retirer un dossier de demande de bourse en mairie à remettre dûment complété avant le 28 novembre 2025.

Aide au permis de conduire

Une aide de 100€ sous conditions a été décidée par la municipalité pour les jeunes âgés de moins de 25 ans révolus, justifiant leur domicile à Biache, certifiant l'inscription au permis B dans une auto-école à partir de janvier 2025 et n'ayant jamais fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation de leur permis. Elle ne sera versée qu'une fois pour chaque bénéficiaire à l'obtention de l'examen du code de la route, sur présentation du résultat. Les dossiers sont à retirer en Mairie.



SECURITE

Nuisances sonores et tapages :

La période estivale qui approche est souvent propice, malheureusement, à une augmentation des nuisances sonores et tapages qui créent des troubles à la tranquillité publique.

Pour rappel, l'article R623-2 du code pénal précise que les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troubant la tranquillité publique sont punis d'une contravention de 3ème classe (amende pouvant aller jusqu'à 450 euros).

Donc si vous êtes témoins et/ou victimes de ces faits, n'hésitez pas à faire appel soit à la police municipale, soit à la gendarmerie qui viendra constater et éventuellement verbaliser le ou les auteurs.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : implantations de sens interdits.

Afin de faciliter la fluidité de la circulation des véhicules, des sens interdits ont été installés dans 2 rues de la ville :

- Rue Poincaré (entre la rue Guynemer et la rue Clémenceau)
- Impasse Joffre (entre le numéro 29 et le numéro 49)





SECURITE

Contre les cambriolages,
les bons réflexes

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Opération Tranquillité Vacances

Nous vous rappelons que dans le cadre de "L'Opération Tranquillité Vacances" (OTV), vous pouvez signaler en mairie votre départ en vacances. Des passages réguliers seront effectués par les services de la Police Municipale ou de la gendarmerie, afin de vérifier que votre domicile n'a pas subi d'effraction.



Rudy ROUSSEL, nouvel adjoint en charge de la sécurité

Le jeudi 19 juin, le conseil municipal a élu son nouvel adjoint à la sécurité en la personne de Rudy ROUSSEL.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions et remercions son prédécesseur M. Oswald DALLA-MOTTA pour son investissement depuis juin 2023.



FINANCES

La municipalité remercie chaleureusement Mme Amel GACQUERRE, Sénatrice du Pas-de-Calais et Conseillère Régionale des Hauts-de-France, ainsi que M. Pierre GEORGET, Président de la Communauté de Communes d'Osartis-Marquion, pour leur aide dans l'obtention d'une subvention D.E.T.R de 387 748,54 €, soit 25% du projet de création de locaux d'activités périscolaires et extrascolaires.



TRAVAUX

BEGUINAGE

La pose de la charpente des 12 logements a débuté. Les travaux de second œuvre se poursuivent.



SOLLAC

Les murs du rez-de-chaussée sont terminés. Le premier étage des 42 appartements est en cours de réalisation.





TRAVAUX

ECO-PÂTURAGE AU PARC DE LA FLÂNERIE

Les moutons sont revenus au parc de la flânerie. Ils y resteront jusqu'à l'hiver pour procéder de façon écologique à l'entretien d'environ un hectare de prairie.

La race choisie est le mouton solognot qui a de très bonnes qualités maternelles, et c'est une race qui a la particularité de bien valoriser les zones ayant une végétation pauvre et ligneuse. C'est donc un animal parfaitement adapté pour l'éco-pâturage.



LES CHANTIERS DE LA RENTRÉE

A compter de septembre, différents projets verront le jour sur la commune. Parmi eux citons entre autres la réfection du chemin et des parkings du marais, la pose de mobilier urbain, l'installation d'un abri contre la pluie à l'école Charles Perrault et également la mise en œuvre d'une nouvelle aire de jeux au parc de la flânerie ou bien encore la création d'un parking sur l'ancienne friche Sollac.



LE SERVICE DES SPORTS COMMUNIQUE

UNE FIN D'ANNEE CHARGEÉE Comme chaque année, le mois de juin a été particulièrement actif pour toutes les associations, avec de nombreuses manifestations marquant la fin de la saison sportive. Pour le service des sports de la municipalité, c'est la période idéale pour honorer tous les bénévoles lors du trophée des sportifs de l'année. Tous les clubs étaient présents, permettant de mettre en avant les acteurs essentiels du monde sportif biachois, des sportifs de tous âges, ainsi que des dirigeants et des coachs.

Félicitations à tous, et en particulier à :

- Eric BAILLEUL, sensei du club de judo, qui remporte cette année le titre
- Enola BASTARD, lauréate du prix du service des sports pour ses 3 titres départementaux en athlétisme sur 1000m et en cross.

La prochaine étape sera le 6 juillet avec le passage du Tour de France dans notre commune. De nombreuses animations seront organisées à cet effet sur le parking de l'école Jean de la FONTAINE , rue Gambetta. Ensuite, le forum des associations fera son retour le 30 août prochain, accueillant toutes les associations, pas seulement celles liées au sport.

Juin était intense : Superbes galas de STUDIO CALYPSO, de KDANSE TEAM, de l'AÏKIDO, et de GYM JEUNESSE qui fêtait ses 30 ans. Juin était sportif avec les parcours du cœur pour le grand public en partenariat avec le CKB et la BALADE BIACHOISE, mais aussi avec l'école Jean de LA FONTAINE, avec le handball qui recevait les finales départementales des coupes jeunes et qui a ressuscité le tournoi inter associations avec succès, avec la victoire de l'US BIACHE FOOTBALL en finale de la coupe du Pas-de-Calais chez les vétérans. Enfin, juin était placé sous le signe de l'innovation avec la première édition de la guinguette et de l' "apér'eau" sur la Scarpe avec le CANOE-KAYAK. On n'oubliera pas non plus l'HARMONIE "LA RENAISSANCE" qui a proposé son festif concert d'été.





AGENDA



DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT AU PALAIS DU GONFLABLE (Parc de la Flânerie)

13 JUILLET FEU D'ARTIFICE organisé par la municipalité (Parc de la Flânerie) 23 heures.

14 JUILLET Festivités du 14 juillet organisées par le comité des fêtes (Parc DELESTRAINT)

20 JUILLET Sortie pêche à la truite au domaine des cascades à Wancourt (comité des fêtes)

1er AOÛT FÊTE DE CLÔTURE de l'accueil de loisirs (salle Jean MOULIN)

2 AOÛT Sortie à OSTENDE (Bel) en bus organisée par la municipalité (départ rue G.BRASSENS)

3 AOÛT Marché traditionnel organisé par la municipalité (CENTRE VILLE)

24 AOÛT Hommage aux morts de la cimenterie organisé par la municipalité

30 AOÛT Forum des associations organisé par la municipalité (Complexe Emile HURE)

1er SEPTEMBRE Cérémonie de souvenir de la libération et de la mort de Jacques DAPREMETZ

6 et 7 SEPTEMBRE Salon de l'artisanat et des métiers d'arts (Salle Jean MOULIN)

7 SEPTEMBRE Marché traditionnel organisé par la municipalité (CENTRE VILLE)



ETAT CIVIL

Toutes nos condoléances pour les décès de

M. Pascal DUGUE, décédé le 27/05/2025 à l'âge de 64 ans.

M. Roger DELAPORTE, décédé le 28/05/2025 à l'âge de 91 ans.

Tous nos voeux de bonheur pour les mariages de

Melle Colleen BEAUFOUR et M. Maxence CAPRON, unis le 07/06/2025

Melle Caroline SEVIN et M. Jérémie CANEL-PARENT, unis le 14/06/2025

Melle Blondine STRADY et M. LEROY Bruno, unis le 21/06/2025

Melle Gwenaëlle CARRACHIOLI et M. Jonathan BROUCHE, unis le 21/06/2025

Melle Cathy DEWOLF et M. Guillaume BLONDEL, unis le 21/06/2025

Toutes nos félicitations pour la naissance de

Nolan STORDEUR, fils de Céline NOE et de Ludovic STORDEUR, né le 18/05/2025

Directeur de la publication

Hervé NAGLIK

Conception & réalisation

Laurent HURE

Impression Imprimerie GANTIER

<https://www.biachesaintvaast.com>

Cento Access

facebook

